Comme tous les ans, la commune va présenter au Conseil Municipal ses propositions pour l'octroi de subventions de fonctionnement aux diverses associations présentes sur le territoire communal.

Cette année, les demandes de subventions se modernisent : un CERFA officiel de demande de subvention est à télécharger ci-dessous et à nous renvoyer complété en mairie, par mail ou par courrier avant le 10 juin 2019. Pour vous aider à le remplir, une notice d'explication est également disponible, en complément des explications sur le courrier que chaque association a reçu.

DOSSIER DE SUBVENTION 2019

NOTICE